Algérie – Ligue arabe : Messahel s'entretient au Caire avec Ahmed Abou El-Ghit

LE CAIRE - Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu, mercredi, au Caire (Égypte), avec le secrétaire général de la Ligue des États arabes, Ahmed Abou El-Ghit.

A cette occasion, la situation en Algérie a été évoquée, offrant l'occasion au chef de la diplomatie algérienne d'insister particulièrement sur "les garanties constitutionnelles du droit d'expression et d'opinion, y compris à travers des manifestations pacifiques, comme le veut la pratique démocratique dans tout État de droit".

M. Messahel a également mis en exergue le contexte national marqué par "une stabilité acquise au prix de lourds sacrifices et à laquelle tient le peuple algérien". "Cette stabilité, a-t-il dit, est à même de permettre la tenue des élections conformément à la Constitution algérienne dans les conditions requises de transparence, de sérénité et de quiétude".

"C'est dans cet esprit qu'intervient le message adressé à la nation par le candidat Abdelaziz Bouteflika, qui s'est engagé, si le peuple lui renouvelle sa confiance, à mettre en œuvre une série de réformes importantes qui projetteraient, dans la sérénité, l'Algérie dans une ère nouvelle", a-t-il ajouté.

Pour sa part, le secrétaire général de la Ligue arabe a indiqué que "la stabilité de l'Algérie est importante non seulement pour le peuple algérien mais aussi pour l'ensemble de la région, en particulier dans un monde arabe qui peine à trouver des solutions aux crises qui le secouent, et continue d'avoir besoin d'une Algérie stable et active au sein de l'ensemble arabe comme elle l'a toujours été".

"C'est dans cet esprit, a-t-il ajouté que la ligue des États arabes a accédé à la demande algérienne de participer à l'observation internationale de l'élection présidentielle, en marquant l'intérêt qu'elle porte pour la réussite de ce rendez-vous important".

Il a loué, dans ce cadre, l'attachement de l'Algérie à réunir toutes les conditions de transparence et de régularité pour ce scrutin, y compris en invitant des organisations régionales et internationales à l'observation de cette élection.

Le ministre des Affaires étrangères a, à cette occasion, procédé à la signature, avec le SG de la Ligue des États Arabes, d'un accord portant sur l'envoi d'une mission d'observation électorale.

Au terme de cet accord et comme pour les échéances électorales précédentes, l'organisation panarabe participera à l'observation internationale de l'élection présidentielle d'avril prochain.

La mission d'observation de la ligue arabe se joindra à celle de l'union africaine, de l'Union européenne, de l'organisation de la coopération Islamique et des Nations unies.

Enfin, les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente session du Conseil de la Ligue Arabe ont également fait l'objet d'un échange de vues à cette occasion.